

Entente de bassin n° 40 : Préservation et gestion de frayères et réservoirs biologiques dans la rivière Nicolet

Description du projet :

Pêche Nicolet est un organisme à but non lucratif à double mission. Un premier volet consiste à l'exploitation contrôlée de la pêche et de la chasse en territoire privé (géré par la Pourvoirie des Bois-Francis), et un deuxième porte sur la protection, la restauration et la mise en valeur des milieux naturels, géré par Pêche Nicolet.

Dans les années 90, l'organisme a réalisé de nombreux travaux d'aménagement biophysique, dont 10 seuils en enrochement, douze déflecteurs doubles, 14 déflecteurs simples, plusieurs stabilisations de berges totalisant plus de 1000 m et plusieurs frayères et abris à poissons. Ces structures, en plus de créer des fosses à poissons, permettent d'améliorer la qualité générale de l'eau (turbidité, oxygène, etc.). Plus de 40 000 arbres ont été plantés.

Aujourd'hui, Pêche Nicolet assure une gestion de ces fosses et frayères afin de les préserver.

Plan directeur de l'eau du bassin versant de la rivière Nicolet :

Enjeu 4 : Redécouverte et réappropriation des principaux cours d'eau et étendues d'eau du bassin versant par les citoyens

Objectif 4.1.1 : Valorisation du patrimoine naturel et culturel lié à l'eau

Partenaire :

Pêche Nicolet

Calendrier : Année 2014



Indicateurs de suivi :

- Nombre de réservoirs biologiques gérés
- Évolution du nombre de frayères fonctionnelles et du nombre de frayères dégradées par unité piscicole



Signatures :

Karine Dauphin, Directrice générale, COPERNIC

Jean-Luc Lavigne, Président, Pêche Nicolet

Entente signée en date du :